

VOUS

Vous êtes votre plus belle entreprise !

LE BILAN DE COMPÉTENCES by ICS®

Construire un projet professionnel
inspiré et inspirant

Nos convictions



Nous sommes convaincus qu'un projet professionnel est inspirant et épanouissant s'il est en adéquation avec qui vous êtes. Or, s'affirmer n'est pas évident: bien souvent l'affirmation de soi est bloquée par des peurs, des injonctions (sociétales, parentales, éducatives,...) et/ou des croyances limitantes. Il est nécessaire de réaliser un travail complet et en profondeur qui vous permettra:

- D'être aux commandes de votre vie et de vos choix
- De comprendre les peurs et blocages qui vous empêchent d'avancer ou d'affirmer qui vous êtes.
- D'identifier les "ingrédients" de votre projet professionnel, en alignement avec qui vous êtes
- De révéler les compétences dont vous disposez déjà, celles que vous sous-exploitez et celles que vous avez à acquérir pour mener à bien votre projet. Celui-ci se concrétisera au travers d'un plan d'actions concret et pertinent.

Le cadre légal du Bilan de compétences



Le bilan de compétences est une prestation définie par un cadre légal. Il aboutit à la définition d'un projet professionnel et/ou de formation, tout en envisageant des projets alternatifs concrets et réalistes. Il donne lieu à l'élaboration d'une synthèse écrite.

La prestation de bilan de compétences est définie de façon précise par différents textes législatifs et réglementaires qui vous protègent: articles L6313-1 à 4 du Code du Travail, articles R.6313-4 à R6313-8, article 226-13 sur le secret professionnel.

LES OBJECTIFS DU BILAN

1

Analyser votre parcours pour identifier vos compétences professionnelles et personnelles

2

Définir vos motivations et centre d'intérêt professionnel

3

Définir un projet professionnel et/ou un projet de formation

4

Construire un plan d'action pour concrétiser le projet

Le projet professionnel défini par le bilan doit permettre d'améliorer votre niveau de satisfaction au travail, mais aussi de développer votre employabilité et de sécuriser votre parcours professionnel.



Le public visé et les prérequis



Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics : travailleurs en poste et personnes en recherche d'emploi. Chaque bénéficiaire est unique. C'est pourquoi nous nous adaptons à la singularité et aux besoins de chacun.

Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour échanger avec efficacité avec son conseiller et pour répondre aux questionnaires.

Le Bilan ne peut être réalisé qu'avec le consentement et l'engagement du bénéficiaire. Le refus d'un salarié d'y consentir ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement.

Comment se déroule le bilan?

Durée totale du Bilan: 24 heures.

16 heures d'entretien personnalisé se décomposant en 3 phases:

- Phase préliminaire
- Phase d'investigation
- Phase de conclusion

8 heures de recherche personnelle encadrée

Formule en présentiel à La Rochelle, hybride ou 100% en distanciel.

Vous serez accompagné.e par **Sandrine Bruneau**, www.sandrinebruneau.com
Coach en développement de carrière depuis 2012:

- certifiée Qualiopi, ICS®, Integral Coaching Canada, Formatrice en PNL
- habilitée à faire passer les tests DISC, Hexa3D, FIRO-B



Modalités et Délais d'accès



Contactez-nous par email (vous@sandrinebruneau.com), téléphone (0668307947) ou formulaire de contact sur le site www.sandrinebruneau.com

Après votre prise de contact, un rdv gratuit et sans engagement vous sera proposé pour mieux comprendre votre besoin et vous informer des possibles dates de démarrage.

Un devis précisant la date de démarrage de votre bilan vous sera ensuite transmis par email ou par le biais de la plateforme moncompteformation.gouv.fr.

Après acceptation du devis, le planning de vos entretiens personnalisés est alors élaboré conjointement. Votre contrat ou convention vous sont alors transmis pour signature et votre bilan peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.



Moyens matériels

Séance en présentiel

Les séances en présentiel ont lieu au 27 rue de la Pépinière à La Rochelle, dans un environnement calme et confidentiel.

Séance en distanciel

Les entretiens sont réalisés via un système de visio-conférence. Vous devez être équipé.e d'un ordinateur ou d'une tablette avec une caméra fonctionnelle et relié.e à une connexion internet haut débit.

Vous devez être installés dans un endroit calme et confidentiel.

Vous recevez au plus tard la veille de la séance un email avec un lien pour vous connecter au système de visio-conférence à la date et l'heure de la séance.

Si nécessaire, nous vous aidons à la prodédure de connection au système de visio-conférence avant la 1ere séance.

Programme détaillé, méthodes et techniques

1. Phase préliminaire- 1,5h

- Confirmer votre engagement dans la démarche
- Vous informez de façon personnalisée et approfondie des conditions du déroulement du bilan et des méthodes et techniques mises en oeuvre
- Clarifier vos besoins et objectifs
- Organiser le bilan de façon pratique (planning, documentation)

Programme détaillé, méthodes et techniques

1. Phase d'investigation- 5,5h **Objectif:** Analyser votre parcours pour identifier vos compétences professionnelles et personnelles

Méthodes	Outils
Exploration de l'histoire de Vie: Analyser la trajectoire personnelle, sociale, et professionnelle. Repérer les choix déterminants, les ruptures, les déclencheurs du changement, les bénéfices associés au choix. Repérer les ressources personnelles et les intérêts extra-professionnels	Ecoute active Les 5 niveaux de choix Hypothèse de choix, bénéfice et ressources cachées Génogramme professionnel
Exploration du capital professionnel: Identifier les domaines de connaissance (formation initiale et continue) Etablir votre portefeuille de compétences (savoir-faire et savoir-être) développées, à renforcer ou à acquérir Déterminer vos préférences comportementales	Tableau des formations Evaluation FIRO Profil DISC Spectre de carrière Portefeuille de compétences Feedback de votre entourage professionnel et personnel

Progamme détaillé, méthodes et techniques

1. Phase d'investigation- 4h

Objectif: Définir vos motivations et centre d'intérêt professionnel

Méthodes	Outils
Exploration des motivations et des freins: Repérer les éléments de motivation: aspirations, moteurs, vision du monde, valeurs, priorités Identifier les freins: croyances limitantes, peurs, comportements défensifs	Equilibre et priorités: la roue des domaines de vie Projection vers le futur Soi actuel-soi futur Explicitation des valeurs Les croyances professionnelles Imagerie la maison aux 3 portes Les mécanismes de défense
Exploration des centres d'intérêt professionnel: Identifier les centres d'intérêt professionnel selon la classification de J.Holland	Test Hexa3D

Programme détaillé, méthodes et techniques

1. Phase d'investigation- 7h

Objectif: Définir un projet professionnel et/ou projet de formation

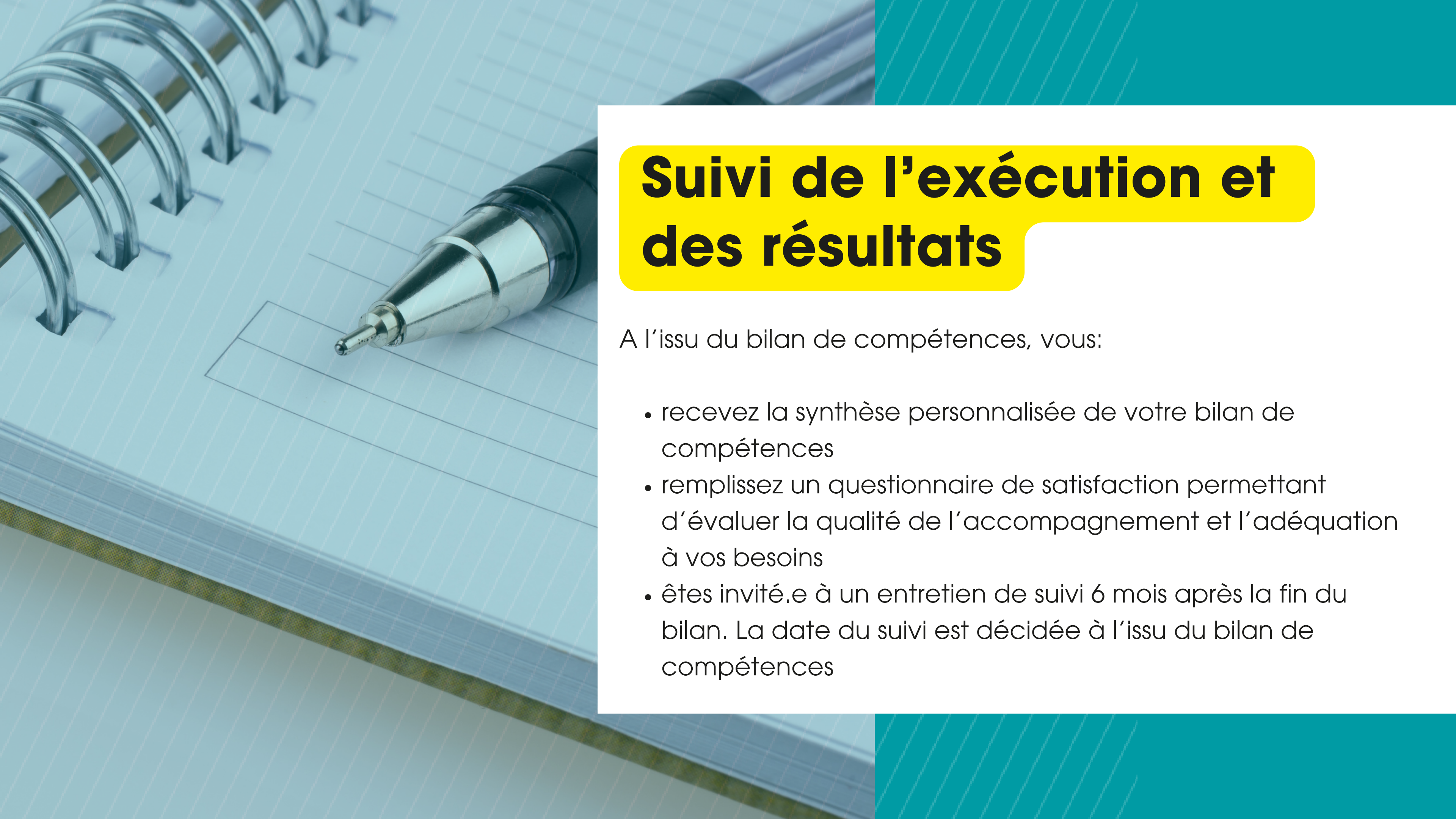
Méthodes	Outils
Expression de projets professionnels ou de formation Emergence de votre contribution singulière Définition des projets professionnels (ou de formation) concrets en lien avec votre contribution singulière	Processus de révélation de la contribution singulière Processus d'ébauche du projet professionnel
Exploration de la faisabilité des projets retenus Confronter les pistes d'évolution professionnelle à la réalité du marché du travail Hiérarchiser les différentes pistes en fonction des résultats, des enquêtes et de la maturation des projets Récupérer des informations sur les pré-requis aux différentes pistes	Entretiens avec des professionnels, guidés avec une méthodologie pour mener efficacement l'enquête métier.

Progamme détaillé, méthodes et techniques

1.Phase de conclusion 6h

Objectif: Construire un plan d'action pour concrétiser le projet

Méthodes	Outils
Valider le projet principal et les pistes alternatives Elaborer un plan d'action Valider la synthèse	Plan d'étapes majeures et sous-étapes Planning Coaching pour passage à l'action Synthèse de bilan prévue par l'article L6313-4 et restitution de toutes les données



Suivi de l'exécution et des résultats

A l'issu du bilan de compétences, vous:

- recevez la synthèse personnalisée de votre bilan de compétences
- remplissez un questionnaire de satisfaction permettant d'évaluer la qualité de l'accompagnement et l'adéquation à vos besoins
- êtes invité.e à un entretien de suivi 6 mois après la fin du bilan. La date du suivi est décidée à l'issu du bilan de compétences

CONFIDENTIALITÉ

Le bénéficiaire du bilan de compétences est protégé par l'article 226-13 du Code pénal sur le secret professionnel.

Le bénéficiaire est destinataire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Ils ne peuvent être communiqués à toute autre personne ou institution qu'avec l'accord du bénéficiaire.

DESTRUCTION DES DOCUMENTS

L'organisme prestataire de bilans de compétences procède à la destruction des documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences, dès le terme de l'action.

Personne en situation de handicap

La prestation est ouverte à tout public.
Pour les personnes à mobilité réduite, la prestation est réalisée en distanciel, avec un système de visio-conférence.
Nous nous mettons en lien avec l'AGEFIPH pour que l'adaptation à tout handicap puisse être faite.



Le Tarif

2400 € net de taxe
(TVA non applicable)

Pour 24heures de formation
dont 16heures d'entretien personnalisé



Les 5 façons de financer un bilan de compétences

Le compte personnel de formation (CPF)

La demande de financement par CPF se fait directement en ligne sur moncompteformation.gouv.fr. La procédure est simple, rapide et confidentielle vis-à-vis de votre employeur. Depuis 2025, une contribution forfaitaire de 102,23€ reste à votre charge.

Le plan de développement des compétences

Le bilan de compétences peut être intégralement pris en charge par le Plan de Développement des Compétences de votre employeur: entreprise, association ou collectivités.

France Travail

Le bilan de compétences peut être financé via l'Aide Individuelle à la Formation. Parlez-en à votre conseiller

Financement Personnel

Autres solutions

Le Bilan de compétences peut être financé via d'autres dispositifs, notamment via l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap ou via le service social de la CARSAT (Caisse de Retraite et de Prevoyance). Certains dispositifs régionaux ou départementaux permettent également de financer cette prestation.

Nous contacter....

VOUS

Vous êtes votre plus belle entreprise !



Sandrine Bruneau

E-mail : vous@sandrinebruneau.com

Tel : 06 68 30 79 47

Web : www.sandrinebruneau.com

